

Une semaine... à l'autre

En raison de la pénurie du papier, il est expressément rappelé aux fumeurs qu'ils doivent régulièrement remettre leurs emballages vides.

— Les troupes japonaises et celles de l'Inde libre ont rapidement progressé en territoire hindou, en direction d'Imphal.

— Les chefs de secteur et les gardiens d'îlots de la défense passive sont exemptés de la garde des postes dans les villes de plus de 10.000 habitants.

— Les attentats anti-britanniques sont multipliés en Palestine, où l'état de siège a été proclamé.

— Au cours d'un championnat de vélo, à Lyon, une concurrente a battu le record de vitesse avec 260 mots à la minute.

— Les dépenses militaires des Etats-Unis, depuis leur entrée en guerre, s'élèvent à 166 milliards de dollars.

— Tout propriétaire de ruches doit en faire la déclaration, du 1^{er} au 31 décembre de chaque année, au maire de la commune sur le territoire de laquelle se trouvent les ruches.

— La date extrême pour les déclarations des acquisitions d'immeubles ou fonds de commerce supérieurs à 200.000 francs est reportée au 31 mars au 30 avril 1944.

— Les Allemands ont mis au point un char nain doué d'une grande vitesse. Lesté d'une charge considérable d'un explosif nouveau, est dirigé vers son objectif par radio.

— Pour des raisons d'ordre militaire, l'Angleterre a interrompu le trafic postal avec treize pays.

— M. Déat devient président du conseil d'administration du Secours national.

— La ville de Schaffhouse, en Suisse, a été bombardée par l'aviation américaine. 150 morts.

— L'amiral Bard, ambassadeur de France à Berne, vient de mourir suite d'une crise cardiaque.

— Depuis le 1^{er} avril, les rations de la catégorie E sont réduites. Cette catégorie recevra à nouveau ses trois-quarts de litre, au lieu du demi-litre du mois de mars.

— Le fait pour un commerçant de détenir les produits destinés à la vente tout en refusant de satisfaire les demandes de sa clientèle, est considéré comme hausse illicite.

— Le général Sainte-Claire-Delille, qui avait mis au point le canon de 75, vient de mourir.

— Le Maréchal Pétain s'élève contre les procès d'Alger.

— Les dépêches de Londres dépeignent toutes M. Churchill comme découragé et à bout de forces.

— Un nouvel emprunt vient d'être émis, au taux nominal annuel de 25 %, remboursable dans un délai de 10 ans.

ABONNEMENTS
 Dordogne Un an 50^f
 Autres départements 55^f
 Téléphone 5
 C/o. P. Limoges 267.19

L'INDEPENDANT
 Direction et Administration : 108, rue Neuve-d'Argenson

ANNONCES
 la ligne
 Chronique locale 5 fr.
 Annonces classées à 10
 — judiciaires 6
 — commerciales 3 50

— Moscou ne reconnaît pas M. Palevski.

— Un commissaire de sécurité publique de Bagnères-de-Bigorre arrête seul cinq individus et abat l'un d'eux qui le menaçait de son arme.

— M. Pierre Contret est nommé directeur de l'administration de la police, en remplacement de M. Fourcade, appelé à d'autres fonctions.

— A Tulle, des individus qui voulaient piller la caserne de la garde, sont mis en fuite.

— A Toulouse, une bombe explose au milieu d'un repas de noces. Sept blessés dont deux grièvement.

— En fouillant les ruines faites par le récent bombardement d'une ville du Sud-Ouest, les sauveteurs ont retiré une fillette qui a été retirée vivante. Sa mère avait été tuée.

— Au cours du mois de mars, 4.746 arrestations, pour crimes et délits divers, ont été opérées à Paris.

— La Fête des Mères sera célébrée, cette année, le 21 mai, dans toute la France, et se déroulera sur le thème de "la mère souffrante". Les mères et les femmes de prisonniers, de travailleurs français en Allemagne et les familles de sinistrés seront particulièrement honorées.

— Les relations diplomatiques entre la Suisse et l'U. R. S. S. ne seront pas reprises.

— Des billets de 1.000 francs ont été volés avant d'être régulièrement émis par la Banque de France. Les numéros de série de ces billets sont compris entre 7855 et 7820. Ces billets ne sont pas valables et ne doivent pas être acceptés en paiement.

— Par arrêté de M. le Préfet régional en date du 25-mars 1944, le département de la Dordogne devient zone interdite.

— Il y a 100 ans naissait Branly, le père de la T. S. F. C'est en 1905 qu'il fit, à Paris, ses premières démonstrations en public.

— Il y a 100 ans naissait le poète Verlaine.

— Les allumettes sont interdites dans les envois aux travailleurs en Allemagne.

— Une importante formation navale anglo-américaine est attaquée, au sud des Carolines, par l'aviation nipponne.

— Un mouvement révolutionnaire éclate à San-Salvador.

— Le cargo turc "Krom" a été coulé par un sous-marin britannique.

— Des malfaiteurs volent 1 million 500.000 francs au préjudice de la S. N. C. F.

— En Afrique du Nord, les communistes entrent dans le Comité d'Alger.

— Nenhausen reconnaît avoir caché chez lui les quarante-neuf valises ayant appartenu aux victimes du docteur Petiot.

— Après le bombardement de Schaffouse, M. Cordell Hull a exprimé le profond regret du peuple américain pour ce douloureux incident.

LOTERIE NATIONALE
10^e Tranche 1944

Les numéros se terminant par :	gagnent
4 (séries A et B).....	200
11 40 14 21 23 70 12 95 12 22 (séries A et B).....	400
245 307 (série A).....	1.000
(série B).....	2.000
9.542 4.078 (série A).....	5.000
(série B).....	20.000
8.083 (série A).....	20.000
(série B).....	50.000
60.919 36.909 60.492 43.650 29.743 67.340 18.433 42.459 02.855 73.004 (série A)...	30.000
(série B).....	100.000
08.891 05.421 (série A)....	50.000
(série B).....	200.000
075.822 230.450 095.898....	100.000
(série B).....	300.000
050.174 105.106 151.090....	300.000
(série A).....	400.000
(série B).....	500.000
162.548 (série A).....	500.000
(série B).....	500.000
180.631 (série A).....	1.000.000
(série B).....	700.000
104.070 (série A).....	3.000.000
(série B).....	1.000.000
173.781 (série A).....	6.000.000
(série B).....	2.000.000

Ce qu'il faut savoir

Recensement des étudiants

La Direction départementale de la main-d'œuvre communique qu'en exécution de la circulaire 226/ET du S. G. M. O. de Paris, en date du 20 mars 1944, tous les étudiants du sexe masculin, nés entre le 1^{er} janvier 1914 et le 31 décembre 1923, doivent se faire recenser dans l'établissement public ou privé, auquel ils appartiennent.

Toutefois, un centre de recensement fonctionnera à l'Office départemental du Travail, 9, rue de la République, à Périgueux, et à la section locale à Bergerac de l'Office du Travail, boulevard Maine-de-Biran, du lundi 10 avril au samedi 15 avril inclus, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30, pour les étudiants qui, pour des raisons diverses, ne pourraient pas se faire recenser à l'établissement auquel ils sont inscrits régulièrement (cas des étudiants accomplissant leur service du travail obligatoire; cas des étudiants suivant les cours par correspondance; cas des étudiants malades, etc.).

Les élèves appartenant à des écoles

ou instituts d'éducation physique doivent également être recensés.

Les étudiants régulièrement inscrits à un établissement d'enseignement pendant l'année scolaire 1942-43 et qui accomplissent leur S. T. O. en Allemagne ou ont été requis en France au titre du S. T. O., doivent être recensés de la façon suivante : le représentant de ces étudiants doit présenter une attestation légalisée (certificat de scolarité) du chef de l'établissement auquel était régulièrement inscrit en 1942-43 l'étudiant absent.

En raison de la multitude des renseignements demandés par les bulletins à remplir, la présence d'un représentant qualifié est indispensable et le recensement ne pourra s'opérer par échange de courrier.

Blouses de travail pour femmes

Jusqu'à présent les blouses de travail pour dames, à usage des professions industrielles et sanitaires, ne pouvaient s'acquiescer que contre bons d'achat spéciaux, alors que les blouses fantaisie étaient de vente contre points ou bons d'achat ordinaires.

Une récente décision du Répartiteur chef de la section textile abroge la procédure d'acquisition de ces blouses de travail contre bons d'achat spéciaux. En conséquence, toutes les blouses pour dames sont soumises au règlement commun de la vente contre points.

Culture du tournesol en 1944

Des notes parues dans la presse ont informé le public de l'augmentation de l'attribution d'huile accordée aux agriculteurs qui cultivent des oléagineux en 1944.

En ce qui concerne le tournesol, il est attribué jusqu'à concurrence du premier quintal (100 kgs), 12 kgs d'huile aux 100 kgs de graines livrées.

Pour les quantités livrées en plus du premier quintal, l'attribution reste fixée à 4 kgs d'huile par quintal.

Ces nouvelles dispositions sont très favorables aux petites cultures.

On peut, en année normale, compter sur un rendement moyen de 1 600 kgs de tournesol à l'hectare. C'est dire qu'en cultivant environ 6 ares de tournesol (une pièce de terre de 25 mètres sur 24), on peut récolter 100 kgs de tournesol donnant droit à 12 kgs d'huile, c'est-à-dire à un peu plus d'un litre par mois.

Certains agriculteurs du Périgord manifestent peu d'intérêt pour la culture de des oléagineux parce qu'ils comptent sur l'huile de leurs noix. C'est en tout cas un calcul qui s'est avéré mauvais l'année dernière. La récolte de noix ayant été très déficitaire; mais, même avec une récolte normale, il est plus économique de produire des oléagineux pour avoir de l'huile et de réserver ses noix à la vente. Ajoutons que l'huile de tournesol a une qualité et une finesse comparables à celles de l'huile de noix.

Semez vos tournesols dès le début d'avril; on trouvera des semences (il faut 5 à 8 kgs à l'hectare) chez les marchands grainiers, les courtiers ramasseurs ou les organismes stockeurs.

Les semis s'effectuent en rangs espacés de 80 à 90 centimètres. Les graines doivent être enterrées à 2 ou 3 centimètres et le sol est ensuite tassé.

Le Banditisme

En Dordogne

A Payzac, une trentaine de terroristes ont enlevé MM Panesson, garde-champêtre; Aumaire, collecteur de pommes de terre; Pineaud père et fils; Nye, industriels, et les ont abattus près de la gare à coups de mitraillette.

Le 2 mars, des inconnus armés se sont présentés chez Mme Marty, épicière à Vanxains, et sous la menace de leurs armes ont fait main basse sur tous les stocks de denrées contingentes.

SERIE DE VOLS

Un portefeuille et divers papiers importants ont été dérobés, le 27 mars, à M. Ley Gabriel, 23 ans, entrepreneur de transports à Saint-Michel-de-Montaigne.

Environ 250 kilos de pommes de terre de semence sont soustraits au préjudice de M. Daumeinge Marcel, 35 ans, cultivateur à Baneuil. Conrath Maurice, 42 ans et son complice A... J..., 18 ans, tous les deux de Baneuil, ont été arrêtés.

Un bœuf avait été enlevé de l'étable de M. La-ave, métayer de Mme de Lostende, à St-Michel-de-Montaigne, au cours de la nuit du 25 au 26 mars. L'animal fut retrouvé, abandonné sur le territoire de la commune de Carsac.

Mme veuve Hilmeine Louiee, 54 ans, demeurant au quartier de Rosières, commune de Pineuilh (Gironde), nourrissait ses lapins à bon compte; en soustrayant des légumes à M. Lissac, cultivateur à Baneuil, 47 ans, commerçant à Ste-Foy-la-Grande.

La gendarmerie de cette dernière ville vient de mettre fin aux agissements de la dame Hilmeine en l'arrêtant.

Dans la soirée du 30 mars, un portefeuille, contenant 22.000 francs, a été dérobé dans la chambre de Mme Charrière, 27 ans, cultivatrice à la "Côte Fleurie", commune de Saint-Nexans.

La gendarmerie de Sigonlès a procédé à l'arrestation, le 31 mars, de L... A..., 19 ans, domestique; de Lalande Augustin, 57 ans, domestique, et de son épouse, née Badiou Louise, 43 ans, pour vol et recel de vin, au préjudice de Mme Gazzini, métayère "au Caillou", commune de Monbazillac.

Au cours de la nuit du 28 au 29 mars, des lapins ont été prélevés sur le clapier de M. Lambert, 45 ans, demeurant "aux Barsees", commune de Monbazillac. Les voleurs sont activement recherchés.

Pendant que Mlle Levignat Odette, 23 ans, cultivatrice à Moussecar, canton de Saint-Cyprien, effectuait des achats, son portemonnaie, contenant environ 300 francs, lui a été subtilisé.

Un gros canard-dinde a été soustrait à M. Albre Pierre, 66 ans, cultivateur à "la Cheyve", commune de Mandacon. Les auteurs du larcin ont été laissés en liberté provisoire. Il s'agit des nommés Ledoux Guy, 24 ans, et L... Y..., 17 ans, domiciliés à Jeandageaud, commune d'Eyrenville.

Le 21 mars, vers 17 heures, M. Gandolfi Dominico, 38 ans, cultivateur "aux Bouchilloux", commune de Saint-Aubin-de-Cadelech, laissa, pour quelques instants, le vélo de son frère Jean contre le mur d'une cour, à Ey-mét. Lorsqu'il revint, la machine avait disparu. Le lendemain, la bicyclette fut retrouvée dans une prairie, à proximité du bourg de Rouquette, mais la roue arrière avait été enlevée. La gendarmerie continue ses recherches.

Chronique Locale

Aux agriculteurs. — Les agriculteurs de la commune de Bergerac ayant à satisfaire à la imposition de maïs de la récolte 1943, sont invités à livrer au plus tôt leur imposition à la Coopérative de Stockage des blés, 2, rue St-Espirit, à Bergerac.

En raison des difficultés actuelles, notamment en ce qui concerne les transports, une partie seulement des agriculteurs ayant livré des graines oléagineuses ont pu toucher l'hulle qui leur a été attribuée.

Un contingent de 13 000 kilos d'huile de tournesol va arriver incessamment en Dordogne et va être aussitôt distribué aux bénéficiaires de bons, de telle sorte que les 3/5 des bons émis vont pouvoir être honorés. Le reste sera satisfait avec un contingent ultérieur. De même, nous espérons que les livraisons de tourteau des parts réservataires vont pouvoir commencer bientôt.

Société Littéraire et Artistique

Séance du lundi 17 avril, à 16 heures, en la salle des Ouvriers. Conférence de M. le duc de Levis-Mirepoix: *Henri IV et la Réconciliation Nationale*.

C'est encore à un grand historien et à un grand Français que la Société Littéraire fait appel pour traiter un sujet dont l'actualité n'échappera à personne.

Tout le monde connaît les grands travaux historiques de M. le duc de Levis-Mirepoix, héritier d'un des plus grands noms de France; c'est dire tout l'attrait de cette séance du lundi 17 avril, sur laquelle nous reviendrons.

Un cadavre dans la Dordogne. — Le 27 mars 1944, le cadavre d'une femme inconnue paraissant assez âgée, a été retirée de la Dordogne, en amont du barrage de Tuillères. Le corps semble avoir séjourné assez longtemps dans l'eau.

Une commune généreuse. — Sur l'initiative de M. Devin, maire de St-Pierre-d'Eyraud, le Conseil municipal de cette commune a voté récemment une subvention de 1.500 fr. pour l'Association des Familles Nombreuses de l'arrondissement de Bergerac, devenue « l'Union Familiale Bergeracoise ». Cette Association remercie chaleureusement le Conseil municipal de St-Pierre-d'Eyraud, et espère que ce geste social et généreux sera imité par de nombreuses autres communes.

Examen. — La date des épreuves écrites de l'examen du certificat d'aptitude aux professorats des collèges techniques et sections techniques des collèges (1^{re} partie), et du concours d'entrée à l'Ecole nationale préparatoire à l'enseignement dans les collèges techniques (anciennement Ecole normale supérieure de l'enseignement technique), a été fixée aux lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 juin pour toutes les sections.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis à la Préfecture de la Dordogne (2^e division, 2^e bureau).

Caisse d'Epargne de Bergerac

Résultats du mois de mars 1944

Versements	3.211.559
Remboursements	992.143
Excédent des versements	2.219.416

JE LIS...
 Ne gaspillons pas cette richesse: Notre santé de Femmes de Prisonnier
 C'est un facteur de Bonheur au Retour
Je lis...
 Justice pour Eux!
 Nous ne laisserons pas briser leur foyer pendant qu'ils sont loin... Ne peut-il en Amour y avoir place pour le Pardon, après une séparation si longue?... La seule solution est-elle le divorce qu'il demande sans avoir revu celle qu'il aimait?...
Je lis... Les Mots de leurs Petits
Je lis... Ois sont-ils?
Je lis... Solidarité... Solidarité... (bis)
Je lis... Une gerbe de souvenirs, avec Eux. — Une page ménagère, Lingerie, Recettes.
Je lis... Mon Journal!
 Femmes de Prisonniers, achetez à la Permanence, 41, Grand'Rue, Bergerac.

Trouvailles. — Il a été trouvé:
 Une paire de gants laine homme, rue des Pépinières, Colonne Jacques.
 Un gant de laine, boul. de la République, par le jeune Fabre Louis, même boulevard.
 Un manteau de fillette bleu, un béret basque noir, remis par Mme Ammassip, demeurant quai.
 Un portemonnaie usagé, une certaine somme, deux clés, par M. Tabouy Maurice, rue Nungesser-et-Colli.
 Un foulard multicolore et de gants laine grise, dans un attaché par M. Delaunet, demeurant des Verges.
 Une ceinture de dame, par M. Massif Antoine, demeurant Clairat.
 Un gourmette métal jaune, public, par Mme Esparza-Loren, demeurant 24, cours Alsace-Lorraine.
 Une montre dame argent, boul. des Marquets, par M. Moïse, demeurant route de Bergerac.
 Un manteau de femme, boulevard...

Pharmacies de service. — Jour de Pâques: Pharmacie Arras, boulevard Montaigne. Lundi de Pâques: Pharmacie Grandjean, rue Ste-Catherine.

A propos de la nouvelle campagne DE MOBILISATION DES MÉTAUX NON FERREUX

Comment se déroulera la Perception DE L'IMPÔT-MÉTAL

- Le montant de votre imposition vous est notifié par un avertissement de l'Administration des Contributions Directes.
- Recherchez de la cave au grenier, tous les objets de métal non ferreux hors d'usage, inutilisés, remplaçables, ou dont vous pouvez vous passer.
- Puis, muni de l'avis de perception que vous avez reçu, vous portez votre contribution, non pas à votre percepteur, mais au Centre de Perception spécial dont la Presse locale et les avis affichés à la mairie vous ont donné l'adresse, les jours et heures d'ouverture.

Ces CENTRES DE PERCEPTION, dont la date d'ouverture dans chaque département sera indiquée ultérieurement, fonctionneront pendant trois mois consécutifs, soit de façon permanente, soit de façon intermittente, dans toutes les villes importantes, les chefs-lieux d'arrondissement et de canton. Éventuellement des "TOURNÉES DE PERCEPTION" seront organisées et annoncées aux intéressés par la presse et par voie d'affiches (notamment dans les matrices).

NOTA. — Les assujettis imposés au titre de deux ou plusieurs résidences pourront s'acquitter de leurs impositions globalement au Centre de perception de leur choix ou même, le cas échéant, lors d'une tournée de perception. Pour tous renseignements, écrire au Commissariat à la Mobilisation des Métaux non Ferreux, Service Documentaire, 5, place Vendôme, Paris.

N'attendez pas

L'OUVERTURE DES CENTRES POUR RASSEMBLER LES OBJETS QUE VOUS COMPTÉZ APPORTER

COMMUNIQUÉ N° 3 DU

COMMISSARIAT A LA MOBILISATION DES MÉTAUX NON FERREUX

Un fossé route de Pombonne, par Mme Chazeau Gabrielle, demeurant rue Charcol.

Deux sacs de bicyclette, par M. Roullet Jean, demeurant 31, rue du Colonel-de-Chadois.

Une montre-bracelet d'homme, en nickel chromé, à la Cavaille, par M. Couderc Camille, demeurant 24, rue Saint-James.

Une broche, métal doré, avec pierre asomun au milieu, par Mme Freydet, demeurant rue Mass-rouse

Une montre-bracelet avec bracelet métal chromé et une petite médaille attachée à la montre, près du magasin « Printania », par M. Beaugé, commissaire assistant au groupement 36, groupe 7, école Saint-Esprit.

Une bague d'homme or, genre chevalière, rue Saint-Martin, par Mme Peytavit, demeurant rue St-Simon.

Avis aux sinistrés. — Les sinistrés sont avisés qu'ils trouveront dans les renseignements nécessaires pour la constitution de leurs dossiers au Bureau des Ponts et Chaussées, à Bergerac, 26, rue du Professeur Pozzi (service de la reconstruction).

Nouvelles mesures d'alerte. — D'accord avec les autorités occupantes, de nouvelles mesures d'alerte sont mises en application dans les départements de la région préfectorale de Limoges.

Outre les signaux déjà connus : « Alerte menace » et « Fin d'alerte menace », deux nouveaux signaux entrant dans la mise en action des sirènes, à savoir : « La présomption d'alerte » et la « Fin de présomption d'alerte » pourront être donnés.

Présomption d'alerte : deux sons tenus de 15 secondes séparés par une pause de 30 secondes.

Ce signal indiquera que quelques avions ennemis se trouvent sur le territoire alerté, mais qu'il n'y a pas de danger pendant d'attaque.

Cette mesure n'implique pas l'arrêt de l'activité administrative et économique, mais elle doit permettre aux services de la D.P. d'être prêts à entrer en action. En outre, toutes les dispositions pourront être prises dans les départements pour la dispersion des rassemblements importants de personnes (cinémas, théâtres, terrains de sports ou autres).

Fin de présomption d'alerte : un son tenu d'une minute.

Ce signal indiquera que les avions ennemis ont quitté le territoire de la région et qu'il n'y a plus de danger de bombardement.

Par ailleurs, la durée des signaux d'alerte-menace sera aussi modifiée :

Alerte-menace : son modulé d'une durée d'une minute.

Le signal indique que le danger s'est éloigné et que l'attaque est possible. Il est blanc toutes les mesures de défense passive. Il peut ne pas avoir été précédé du signal « présomption d'alerte ».

Fin d'alerte-menace : son tenu d'une minute.

Ce signal est le même que celui de la présomption d'alerte. Il indique que le danger est écarté.

Les présentes mesures sont mises en application le 5 avril 1944, dans les départements de la région de Limoges.

Constipé ? C'est grave !

La constipation provoque une auto-toxication qui engendre une foule de maux. Vous la combattez en prenant chaque soir un comprimé Vichybol, doux, agissant sur l'intestin et la foie. Pas de fatigue, pas de coliques. Vichybol, 9 fr. 50, 100 phies. 846 P. 9878.

Cinéma Odéon. — Jeudi, 15 h. ; samedi, 15 h. ; dimanche, 1^{re} matinée, 13 h. 30 ; 2^e matinée, 15 h. 15. Fernand dans *Bonne Etoile*. (Le spectacle commence par le grand film).

Cinéma Cyrano. — Vendredi, 15 h. ; samedi, 15 h. ; dimanche, 1^{re} matinée, 13 h. 30 ; 2^e matinée, 15 h. 15. Un grand film d'aventure extraordinaire, *Traqués dans la Jungle* (Le spectacle commence par le grand film).

La Bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 9 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques.

Pour vous fortifier

Quintonine

N^o 1547

Etude de M^e BOISSE, syndic de faillite de Bergerac

Les créanciers du sieur Marcel PURREY, en son vivant minotier à Bergerac, sont invités à se présenter à l'étude de M^e BOISSE, pour encaisser le dividende de 1.88 %, leur revenant et signer la reddition de compte du syndic.

Adrien BOISSE.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Zonato Jean-Baptiste, pl. Bellegarde. Lavandier Dany, prom. Pierre-Loli. Combes Guy, au Saint-Onger. Bourrotte Yvette, r. Montesquieu. Bouff André, av. Calmette. Malmoustier Monique, rue Neuve-d'Argenson. Valente Marie-Thérèse, av. Calmette.

décès

Chadeau Maria, veuve Pommier, 50 ans, cultivatrice, av. Calmette. Bertrand Marie, veuve Pouget, 72 ans, s. p., rue Georges-Clemenceau. Louradou Marie, veuve Clerc, 87 ans, au Prat-Barrat. Cyprien Pierre, 78 ans, cultivateur, à la Granlet. Dubord Pierre, 83 ans, horloger-bijoutier, r. d'Albret. Barjeaud Hélène, 69 ans, épouse Couvreur, s. p., r. Clairat. Bouysson Fanny, 66 ans, modiste, Grand'Rue. Manouvrier Pierre, 51 ans, retraité des P.T.T., route de Gala. Nguyen-Phan-Dung, 29 ans, av. Calmette. Monrquet René, 59 ans, boulevard Montaigne. Biard Alexandre, 77 ans, s. p., à Gala. Guère Bady, 26 ans, soldat, avenue Calmette.

Fourmis dans les jambes

Vos jambes s'engourdissent facilement et s'emplissent de fourmillements. Vous avez souvent les pieds froids. C'est que votre circulation est mauvaise. Vous l'améliorez, en prenant des Gouttes Florides, à base d'extraits végétaux. 100 phies. 16 fr. 90. Existe aussi en Comprimés : 16 fr. 30. Visa 846 P. 9818.

A VENDRE voiture enfant, refaite à neuf. S'adr 108, rue Neuve. 275

A VENDRE vélo homme, bon état, chaussures 41, basses et mont. S'adr Sartori, route de Monbazillac. 278

Tribunal Correctionnel

Audience du 30 mars 1944

Vol. — L6 Van Hoï, 27 ans, travailleur indochinois, 15 jours de prison ; Roger Ménard, 38 ans, cultivateur à Saint-Géraud-de-Corps, un mois de prison ; Edmond Roadot, 44 ans, bûcheron, sans domicile fixe, trois mois et un jour de prison ; Jean Delcros, 51 ans, bûcheron à St-Georges-de-Montclard, un mois de prison.

Vol et bris de clôture, violence à agent. — Philippe Eib, 38 ans, manœuvre à Creysse, trois mois et un jour de prison, cinq ans d'interdiction de séjour.

Mendicité avec menaces, ivresse. — Yves Cadout, 48 ans, manœuvre, sans domicile fixe, trois mois de prison et 60 fr. d'amende.

Trafic de marchandises contingentées, trafic de tickets de textile, hausse illicite, ouverture de commerce sans autorisation, escroquerie. — Sallit Gronner, 26 ans, ouvrier agricole à Gardonne, un mois de prison et 1.200 francs d'amende.

Infraction à la réglementation des transports. — André Dumont, 36 ans, chauffeur à Beleymas, 200 francs d'amende.

Entretien de concubinage au domicile conjugal. — Narcisse Ginianelli, 31 ans, domestique à Mouleydier, 1.300 francs d'amende, et la femme Authier, 34 ans, de Mouleydier, 1.200 fr. d'amende.

Vol et abus de confiance. — L. D..., 17 ans, ouvrier agricole à Lanquais, 300 fr. d'amende.

Pêche la nuit avec engins prohibés. — Y. G..., 17 ans, cultivateur à Le Fleix, 800 fr. d'amende.

Vol, complicité, recel de vol. — R. A..., 15 ans, cultivateur à Lavalade, confié jusqu'à majorité ; Jean Rabot, 52 ans, à Lavalade, un mois de prison ; Marie Vergnolle, 44 ans, à Lavalade, deux mois de prison.

Abus de confiance. — André Amblard, 23 ans, fermier à Montagnac-la-Crempe, deux mois de prison.

Escroquerie. — René de Tausia, 48 ans, sans profession ni domicile, dix-huit mois de prison par défaut, et Charles Wattelot, 33 ans, de Marseille, dix-huit mois de prison.

Pouvoir, enfin, plier les genoux !

Voilà qui marquerait une amélioration appréciable pour bien des rhumatisants. Cette amélioration ils l'obtiendront en prenant du Gandol, calmant puissant de la douleur et éliminateur de l'acide urique. Le Gandol procure un soulagement rapide et souvent durable dans les affections rhumatismales. C'est la providence des arthritiques. 100 phies. 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Visa 846 P. 4674.

REMERCIEMENTS

M. Charles Pommarel ; M. et Mme Robert Pommarel et leur fils ; M. et Mme Cyprien Pommarel (de Tours) ; M. et Mme Raoul Pommarel (de Bordeaux), et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Marie POMMAREL ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Jean Véroul, et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve Pierre SICARD

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. Louis Pasquet, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Pierre Pasquet, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme André Mars et leur fils ; M. André Lescau et ses enfants ; Mme Henriette Pasquet, en religion sœur Isidore ; les familles Lapouge et Lamour (du Buisson) remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur François FAURE

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

Des gaz... encore des gaz

Aux lecteurs qui se plaignent d'avoir l'estomac gonflé, ballonné, par des gaz, apprenons qu'une tasse de Tisane Vichyflor, prise le soir, fait généralement cesser cet ennui. Pour bien digérer : Vichyflor après le dîner. 11 fr. 90, 100 phies. Visa 846 P. 9903.

Les Sports

AVIRON

L'entraînement au S. N. B.

Par suite du couvres-feu, nos rameurs n'ont pu suivre l'entraînement du soir. Par contre, dimanche, une grande activité s'est déployée au garage

Cette année, de nombreux jeunes gens se sont fait inscrire. Ce sont eux qui formeront les cadres des équipes qui seront chargées de suivre les traces de leurs glorieux aînés, les Martin, Lyaud, Roudier, Constant, champions de France.

Le coup d'aviron de ces jeunes rameurs est long, souple ; il rappelle celui de Castillon. Pourquoi en serait-il autrement, puisque Louis Thaumaturge s'occupe d'eux ?

Pour les autres ? N'ont-ils pas été à l'école de Gaston Marchal, le champion d'Europe réputé ?

Le « quatre » Abellan, Bor, Tournaire, Guyon, a été à l'école de Jacques Chaumont, ce champion de France, ex-rameur de la Société Nautique de la Marne.

Pour le « huit », les Freyry, Georgevill, Vié, Lafon, Rey, Roux, sont susceptibles d'encadrer avec efficacité des jeunes comme Moulinier, Landat, Honoré, Lasfargeas, Gardette, fleur des rameurs du S. N. B.

Il y a le choix. Si jeunes et vieux peuvent bientôt reprendre l'entraînement du soir, les couleurs du S. N. B. seront encore cette année magnifiquement défendues.

RUGBY

Les Toulousains à Bergerac

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le Stade Bordelais, par suite des événements, ne pourra se déplacer dimanche à Bergerac, comme il avait été annoncé. Mais les sportifs bergeracois ne perdront pas un change, car immédiatement l'U. S. B. a fait appel à la magnifique équipe du T. O. E. C., qui, dans les championnats de France, a obtenu un joli palmarès en battant Narbonne, Albi, Lezignan, etc.

Les Toulousains arriveront au grand complet. De son côté, l'U. S. B. alignera une excellente formation, grâce à la rentrée de plusieurs joueurs guéris de leurs blessures. Il est vraisemblable que Desnaziade reprendra sa place dimanche.

Ce sera certainement la seule des grands jours qui se déplacera à Piquecailloux, et nous l'aurons qu'elle n'aura pas à le regretter, car les deux équipes, dans cette partie amicale, s'efforcèrent de pratiquer un rugby de classe.

Etant donné les dispositions du couvre-feu, ce match commencera à 14 h. 15 précises.

Composition de l'équipe de Toulouse : Arrière : Castagnon.

Trois-quarts : Danglade, Sanier, Jeanjean, Jenson.

Demis : Magnot (m.), Sylvain (o).

Avants : 1^{re} ligne : Alquier, Pellet, Bescois ; 2^e ligne : Mesplier, Cabrol ; 3^e ligne : Laumolle, Bouion, Rouchonnier.

Football

Le lundi de Pâques à Camp-Réal

Les Nords-Africains du Sud-Ouest

Malgré les temps difficiles, un lundi de Pâques ne se concevrait pas sans un grand match de propagande de football. Cette année les efforts des dirigeants des Enfants de France Football-Club, ont abouti à obtenir une sélection des meilleurs joueurs Nord-Africains de Bordeaux et du Sud-Ouest. Cette rencontre continuera la grande tradition du Stade Français, de Différance du Luxembourg, du Dopolavero de Genève, du R. C. Strasbourg, du Red-Star de Paris, etc., etc... Nul doute que le public bergeracois ne prenne plaisir aux acrobaties de ces étonnants diables de la balle ronde que sont les Nord-Africains. Tous connaissent les exploits d'un Garcia, d'un Firoud et autres Nord-Africains.

Les onze joueurs qui rencontreront nos locaux seront dignes de leur renommée.

Dimanche dernier, nos représentants, afin de conserver leur forme, ont pris un excellent galop d'entraînement contre une excellente formation des meilleurs joueurs de Couze et de Lalinde. La combativité des visiteurs obligea les Bergeracois à s'employer à fond pour marquer sept buts et en concéder un.

Le lundi de Pâques, de nouvelles recrues évolueront sans doute sous les couleurs locales, et cela donnera un intérêt supplémentaire à cette rencontre, qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30, afin de permettre aux habitants des communes voisines de pouvoir rentrer avant le couvre-feu.

Ajoutons, pour être complets, que la direction du match sera confiée au referee Renversado.

A VENDRE pour cause de transformation, un comptoir caïse tout en marbre, et une glacière pour café où restaurant. S'adresser 108, rue Neuve. 248

A VENDRE moissonneuse-lieuse M^cCormick 1m 80, bon état de marche. toiles neuves. Mis-sègne, 108, rue Neuve, Bergerac. 246

MÉTAYERS demandés pour propriété 24 hect., toutes cultures et élevage chevaux. Le Faou, 89, rue Valette, Bergerac. 225

PROPRIÉTÉS, maisons à vendre raisonnables en ville ou à la campagne. Nombreuses affaires. Agence BONY-NAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 205

SUIS ACHETEUR vins tout de gré, toute provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

A VENDRE beau chaudron ancien, contenance 25 litres. S'adr 108, rue Neuve. 230

POULAIN pouliche trait, 20 et 10 mois, à vendre. Le Faou, éleveur, Boisse (Dordogne). 224

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

A CÉDER à moitié profit, quelques truies pleines ou suivies de leurs petits et quelques gros porcelets. André Normand, Lansade, par Prigonrieux. 115

LA BLANCHISSERIE CAZENAVE route de Castillonès, demande 2 femmes pour travaux de lavage et de lingerie. (O.D.T. n° 306). 124

VÉLOS homme occasion, éclairage; dame occasion, pneus pleins, à vendre. Dupont, aux Mauri-goux, Bergerac. 236

CHERCHE de suite chambre meublée et chambre meublée avec cuisine. S'adr 108, r. Neuve. 267

ON DEMANDE un ménage 3 ou 4 personnes, pour ferme en métayage, 4 kilomètres Bergerac, bon rapport. S'adresser Barland, 140, rue Neuve (O.D.T., n° 427) 268

PREMIÈRE Cie française d'assurances vie, demande agents généraux pour chaque canton de l'arrondissement de Bergerac. Portefeuille important. Situation d'avenir. S'adr Office du Travail, Bergerac. (O.D.T., n° 394). 269

ON DEMANDE jeune homme pour emploi de bureau de préférence connaissant machine à écrire. S'adr Office du Travail. (O.D.T., n° 426). 270

ON DEMANDE jeune bonne pour maison campagne, confort, environs Bergerac, bons gages, service facile. S'adr 108, rue Neuve. (O.D.T., n° 429). 271

POUR VENDRE OU ACHETER Maisons, propriétés, terrains, fonds de commerce. Adressez-vous à l'Agence Bergeracoise, 21, rue des Carmes (place du Jardin-Public). Tél. 603. 274

A VENDRE Delta Renault, 8 cv, 4x37, Excel. état. S'adr Gulonie, Pont-St Jean, garagiste. 260

ACHÈTERAI ou échangerai bascule romaine. 3 à 400 kil. bon état. S'adr Denys Marcel, 6, rue St Martin, Bergerac. 261

A LOUER chef-lieu de canton, grande épicerie, quincaillerie mercerie. Café grande licence. Affaire très importante et d'avenir. S'adr 108, rue Neuve. 262

DEUX HOMMES et une femme demandent ferme ou métairie pour septembre, bonnes références. S'adr 108, r. Neuve. 263

Elevez des Abeilles L'ABIGLIOL Spécialité apicole de conception entièrement nouvelle, peuplera, conservera et développera votre rucher. L'ABIGLIOL est indispensable pour vos manipulations. G. Roussel, 54, rue Gambetta, Condom (Gers). 264

A VENDRE bon état de marche, voiture Citroën C 4, 9 cv, conduite intérieure. — Voiture Citroën, type 10 B et BL, Berlina. A. Gorin, ateliers, Blanquies, Bergerac. 259

DEMANDE pour 1^{er} septembre, ménage agricole, connaissant parfaitement la vigne pour Monbazillac. Violet Quemin, rue Guilhaud Bergerac (Piquecaillou), près la Ruhe (O.D.T., n° 356). 272

CHASSIS camion gazo charbon, V.8, avec surpresseur, 5 tonnes, cabine avancée, état parfait, avec consommation d'huile, à vendre avec Licence Gazo *Transports CYRANO*, rue Charbonnel, Bergerac. Tél. 323. 273

ACHÈTERAI jeune fox ou ratier. S'adresser Boissavit, rue Duguesclin. 277

ACHAT MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison V^o GOT
E. BENOIST Gendre, Successeur
11, rue Mounet-Sully, BERGERAC
Location Téléphone 652

L. Dhumelle & Fils
52, place Gambetta
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

Foudres, Demi-Muids
Ouves, Barriques
en lles blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE
ROUTE DE POMBONNE
Tél. 608 BERGERAC Tél. 608
achète tartre blanc et rouge

Etude de M^e ...
avoué à Bergerac

VOL DE COURANT
Extrait de Jugement Correctionnel

Par jugement du Tribunal correctionnel de Bergerac, en date du deux mars mil neuf cent quarante, enregistré, le sieur Gérard, 40 ans, sans profession, demeurant à Saint-Laurent-d'Arce (Dordogne), a été condamné pour vol de courant, à deux mois d'emprisonnement avec une amende de mille francs et cinq cents francs de dommages-intérêts envers la Société Energie Electrique Sud-Ouest, partie civile. L'insertion du présent jugement en outre, été ordonnée. Pour insertion.

Signé : M. BRANDA

Des meilleures nuits
prostatiques

Le malade tyrannisé par sa prostate et qui doit se relever plusieurs fois pendant la nuit, constate bienôt des changements quand il emploie les Dragées de Magnogène et les Suppurgogène aux sels de Magnésium. Les envies deviennent moins impérieuses et moins fréquentes, les brûlures au canal et les élancements s'apaisent progressivement, la prostate se détache généralement, les mictions reprennent à redevenir normales et le malade se sent mieux. Chez les opérés, les Dragées de Magnogène voquent un appréciable relèvement des forces avec meilleur fonctionnement de la vessie. Toutes Pharmacies. P. 7777.

Etude de M^e FEYDY, commissaire-priseur à Bergerac

Vente aux Enchères
après décès

Le vendredi 14 avril 1941, à 9 heures, à Bergerac, place de la République (Garage DUBUCHET), il sera vendu aux enchères publiques; à la requête de l'Administration des Domaines :

Une voiture automobile

conduite intérieure, aérodynamique, 4-5 places, 18 cv, 8 cylindres, tricolore sous le no belge 360.

Dépendant de la succession de M. Auguste-Paul De ...

sujet belge, décédé le 15/10/1938, cette voiture a été achetée par M. R. ...

Exposition jour et lieu de 9 heures à midi, et pour renseignements s'adresser à M. le Commissaire-priseur des Domaines, 88, rue de la République à Bergerac, et à M. FEYDY, commissaire-priseur.

L'Administrateur-adjoint
B. TAILLANDIER